

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cereste, le 11 mai 2021

La fibre poursuit son déploiement dans les Alpes du Sud et arrive à Céreste !

20 mois après le démarrage du chantier, les déploiements réalisés par XpFibre dans le cadre de l'AMEL porté par la Région Sud et le Département des Alpes-de-Haute-Provence se poursuivent :

- 10 Nœuds de Raccordement Optique sont en service et 160 Points de Mutualisation installés
- 122 448 prises fibre sont construites, dont près de 36 187 dans les Alpes-de-Haute-Provence
- 92 000 logements et locaux sont éligibles à la fibre, dont 23 580 dans les Alpes-de-Haute-Provence
- La fibre arrive à Céreste où 926 logements sont désormais éligibles à la fibre

Aujourd'hui, **David Géhant**, Conseiller régional, Président de la commission aménagement du territoire et infrastructures numériques, **Pierre Pourcin**, Vice-Président du Conseil départemental, conseiller départemental du canton de Reillanne, **Gérard Baumel**, Maire de Céreste, **Isabelle Simon**, Déléguée Régionale Méditerranée Altice France et **Laurent Ducret**, Responsable Relations Collectivités Locales XpFibre (anciennement SFR FTTH) étaient présents à Céreste pour l'arrivée de la fibre optique sur la commune.



Ouverture du service fibre à Céreste

Les premiers raccordements fibre sont disponibles pour les habitants et les entreprises dès **ce mois-ci à Céreste**. Plus de 80% de la commune soit **926 logements et locaux professionnels sont d'ores et déjà éligibles aux offres fibre** des opérateurs commerciaux, fournisseurs d'accès Internet, sur la commune.

Le réseau Fibre FTTH (« Fiber To The Home » ou « fibre jusqu'à l'abonné ») à Céreste se déploie à partir **d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO), situé à Saint-Michel-l'Observatoire**, desservant **3 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis sur la commune**. La construction a été faite en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux raccordent directement leurs abonnés à la fibre.

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la Communauté de Communes d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.



Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :

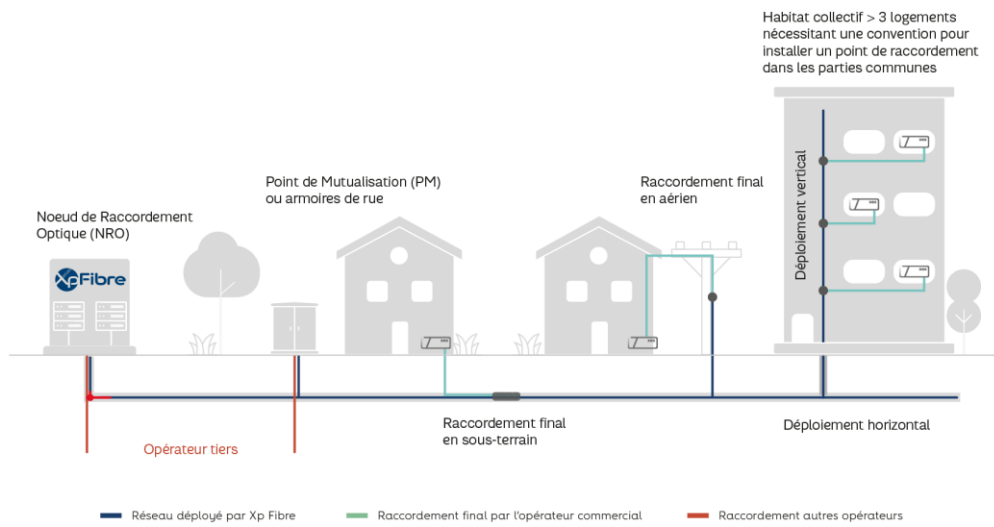
Il suffit de se rendre sur le site <http://www.lafibre04.fr/test-deligibilite/>

Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur commercial, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Alpes-de-Haute-Provence: www.lafibre04.fr/



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



Contacts Presse :

XpFibre : presse@xp fibre.com

Département des Alpes de Haute-Provence : Xavier Delcroix - 04 92 30 04 09 - xavier.delcroix@le04.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service de Presse - 04 91 57 51 64 - servicepresse@maregionsud.fr